

Emplois, salaires, services publics, retraites : **Stoppons la régression sociale !**

Dès le 24 septembre tous mobilisés pour de nouvelles victoires !

Dans de nombreuses entreprises, des salariés sont mobilisés pour de meilleurs salaires, l'emploi, les services publics... Le 24 septembre, tous ensemble il s'agit de se faire entendre. Dès maintenant dans chaque service et chaque entreprise débattons de l'organisation de l'action (débrayages, grèves...) ! Face à la politique violente et Ultra libérale du Gouvernement, aux ordres du Médef, il est temps d'imposer des choix de progrès social !

La question des retraites va être centrale dans les prochains mois. Le gouvernement défend une réforme injuste, individualiste et qui poussera une grande partie des retraités à vivre dans la précarité et/ou les travailleurs à s'épuiser au travail avant de pouvoir partir à la retraite.

Le système par points, un système injuste !

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés en accélérant la baisse de leurs pensions et en reculant l'âge de la retraite pleine et entière. La mise en place

de nouvelles décotes recule l'âge réel de la retraite à 64 ans voire 65 ans. Les dernières déclarations de Macron sur l'augmentation de la durée de cotisation ne changent rien. C'est de l'enfumage : Augmenter la durée des cotisations ou reculer l'âge de départ : C'est toujours travailler plus longtemps !

Un système par points au service de la finance, au détriment des retraités

Le régime universel par points, c'est la disparition des 42 régimes de bases et complémentaires existants qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers. C'est, surtout, la suppression des dispositifs de départs anticipés liés à la pénibilité pour de nombreux travailleurs. Ce système de retraite s'inscrit dans un projet de société construit sur le modèle libéral : il met en place un mécanisme purement gestionnaire et comptable de la retraite. Les points acquis pendant la vie professionnelle ne garantiront pas un niveau de pension suffisant.

Urgence climatique, urgence sociale : Même combat !

L'exemple du «train des primeurs».

Afin de dégager toujours plus de bénéfices, le capitalisme exploite chaque jour davantage le vivant et la matière mettant en cause l'avenir même de l'humanité. Alors qu'il y a urgence à adopter un autre modèle de développement et de répartition des richesses, le gouvernement agit au service des lobbys.

Un bel exemple qui touche directement les franciliens: celui du train des primeurs reliant Perpignan à Rungis pour fournir la région en fruits et légumes. Ce train est à l'arrêt depuis le 15 juillet. Il est nécessaire de sauver ce train. En effet, si cette liaison devait disparaître, l'équivalent de 25 000 camions supplémentaires par an circuleraient sur nos routes, avec les conséquences inhérentes : pollution, accidentologie et congestion du réseau routier.

En plus de la pollution engendrée par le transport routier ce sont près de 9000 emplois qui sont menacés car la position centrale du marché fruits & légumes de Perpignan Saint-Charles pourrait être remise en question. C'est bien un exemple que les questions sociales et environnementales sont indissociables !

Aberration environnementale, aberration sociale, aberration tout court, l'état doit s'engager pour le maintien du train des primeurs, sa rénovation et la remise en circulation du second train supprimé en 2016.

Dans cet esprit, l'Union Régionale CGT Île-de-France s'associera aux marches pour le climat des 20 et 27 septembre prochains et appelle l'ensemble des franciliens à y participer.



Manifestation unitaire

Mardi 24 septembre 14h00
Place de la République à Paris

Le montant de la retraite, cet inconnu ...

La valeur du point au moment de la retraite sera tributaire de la conjoncture économique ou démographique. Sera-t-elle décidée à Bercy ou à Bruxelles ?

Les pensions ne seront plus déterminées en référence aux salaires mais dépendront de la situation économique du pays. En cas de récession économique ou d'explosion du nombre de départs à la retraite, le point baissera et la pension sera plus faible. En Allemagne ou en Suède où un tel système existe, le montant des retraites a baissé fortement et rapidement.

Pour défendre et améliorer notre système de retraite, la CGT a des propositions :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60 ans.

- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.

- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.

- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. - La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi.

- La suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations) pour dégager 20 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites.

**Après le scandale
des autoroutes**

**NON
à la privatisation
des aéroports !**

**Gagnons
le référendum ADP :
[www.referendum.
interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr)**

Le saviez-vous ?

La France championne d'Europe !

Avec 51 milliards de \$ versés sur le trimestre par les sociétés du CAC 40, la France est sur la plus haute marche du podium en versement de dividendes. Très généreux, les $\frac{3}{4}$ des groupes ont augmenté les versements aux actionnaires par rapport à l'année précédente. Rappelons qu'en 2018, 46% des bénéfices du CAC 40 avaient déjà été reversés à ceux dont les poches auront bientôt du mal à contenir le torrent de monnaie qui leur est déversé. Et comme si les dividendes records ne suffisaient pas, le gouvernement qui a le sens du chouchoutage pour les plus aisés, a rajouté des cadeaux fiscaux comme la suppression de l'ISF...

Voilà de quoi financer un autre projet de société !

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

